

## Photovoltaïque : accélérons un secteur économique d’avenir en Wallonie

Selon les chiffres de l’évolution du photovoltaïque en Belgique en 2024 publiés ce jour par l’ASBL Energie Commune, la Wallonie connaît une baisse marquée des nouvelles installations après une année record en 2023. L’atteinte des objectifs wallons du PACE2030 (5100 GWh/an dès 2030) nécessite une relance de l’installation de panneaux photovoltaïques sur tous les segments. Le secteur souhaite participer à la mise en place d’un cadre de déploiement du photovoltaïque tant en toitures résidentielles, commerciales et industrielles, qu’au sol. Les priorités pour maximiser l’intégration de cette production durable et accroître notre indépendance énergétique sont d’une part, une politique d’octroi de permis facilitée, un cadre d’investissement plus incitatif et un renforcement du réseau électrique. D’autre part, il est essentiel d’accélérer le développement du stockage, couplé à une tarification dynamique.

### Pour un développement de tous les segments

Pour atteindre les objectifs énergétiques wallons, il est essentiel d’accélérer le déploiement du photovoltaïque sous toutes ses formes. Le segment résidentiel reste un levier clé, notamment grâce à des prix de panneaux solaires toujours plus compétitifs et à la possibilité de partager l’électricité produite au niveau des immeubles collectifs ou via les communautés d’énergie renouvelable. Toutefois, les toitures résidentielles, commerciales et industrielles ne suffiront pas à elles seules. Le développement des installations au sol est également indispensable et doit être facilité par une simplification des procédures d’obtention des permis, compte tenu de l’intérêt public majeur de la production photovoltaïque.

### Pour le renforcement et l’adaptation des réseaux

Il est essentiel de limiter autant que possible les décrochages de production photovoltaïque et ainsi d’investir dans le renforcement des infrastructures et le développement de la flexibilité de la demande. De même, il est essentiel de développer des solutions de stockage et de sensibiliser aux avantages de la tarification dynamique, qui permettra d’optimiser la consommation en fonction de la production solaire disponible et d’inciter à une gestion plus efficace du réseau.

Par ailleurs, afin de favoriser une production à moindre coût, les délais et frais de raccordement aux réseaux – parfois très élevés aujourd’hui - doivent être revus à la baisse.

### Pour un cadre réglementaire permettant de relancer la dynamique

Pour relancer la dynamique du photovoltaïque, le secteur appelle le Gouvernement à créer un cadre réglementaire clair et stable facilitant le déploiement des grandes installations au sol. Et ce, en concertation avec les acteurs du secteur pour favoriser les synergies entre les deux activités compatibles que sont la production énergétique et les activités industrielles ou agricoles (agrivoltaïsme). Par ailleurs, des solutions innovantes telles que les carports photovoltaïques couplés à des bornes de recharge doivent elles aussi être encouragées, voire systématisées.

---

#### CONTACT PRESSE :

Marion Bouchat : Conseillère en énergie : 0488/30.31.63 – [mbouchat@edora.be](mailto:mbouchat@edora.be)

Fawaz Al Bitar : Directeur Général : 0496/12.22.31 – [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be)

Geraldine Nethercott : Chargée de communication : 02/511.88.08 – [gnethercott@edora.be](mailto:gnethercott@edora.be)

**A PROPOS D’EDORA :** EDORA est la fédération des acteurs et entreprises actifs dans les énergies renouvelables et les produits et services facilitant la transition énergétique. EDORA vise à atteindre un système énergétique 100% renouvelable. Dans le but de répondre aux enjeux climatiques et dans une approche de développement durable, EDORA plaide pour un développement des énergies renouvelables accéléré, équilibré, intégré et de qualité. EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l’indépendance énergétique et la prospérité socio-économique. En savoir plus : [www.edora.org](http://www.edora.org)